

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
40	Stimuler et participer à un partenariat supracommunal pour la recherche de candidats et leur formation à des métiers de la pierre en pénurie	3.1.

Description du projet

L'idée de la création d'une formation à des métiers de la pierre, en pénurie, n'est pas neuve. En 2013, le secteur de la pierre, via les Carrières de Sprimont, avait obtenu la signature d'une convention cadre avec les Ministres wallon de l'emploi et de la formation de l'époque. Celle-ci formalisait la volonté des signataires (la Région wallonne, la Communauté française et les partenaires sociaux du secteur de la pierre) de développer un maximum de synergies entre les mondes de l'enseignement, de la formation professionnelle, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'emploi et de l'entreprise. L'objectif était de contribuer à la recherche de solutions concrètes, adaptées aux besoins en personnel qualifié du secteur de la pierre dans toutes ses déclinaisons et sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne.

Trois défis avaient été identifiés :

- Pallier le manque de main d'œuvre qualifiée
- Mettre sur pied des formations adaptées aux réalités et aux besoins des entreprises
- Améliorer la visibilité et l'attractivité des métiers de la pierre.

Une subvention de 10.000 € avait été octroyée au secteur pour la réalisation d'une étude de ses besoins en vue de prendre rapidement des mesures pour promouvoir les métiers de la pierre auprès des jeunes, notamment.

En 2016, un Pôle de la Pierre a été créé à Soignies (Carrières du Hainaut) en partenariat avec le Forem et l'IFAPME notamment.

Mais en Ourthe-Amblève, la pénurie est toujours présente (GBA, Sprimont Blue, etc.), comme en atteste la récente visite du précédent Ministre wallon de l'économie, en mai 2018, venu rencontrer le patron de la carrière de Grès du Bois d'Anthisnes, en manque cruel de main d'œuvre, malgré un carnet de commandes bien rempli.

Dans la foulée, l'ADL a donc proposé à la Maison de l'Emploi d'envisager une action du type « jobday » (<https://www.leforem.be/jobday.html>) pour aider les carrières à rencontrer des candidats, et propose de réfléchir à une échelle supracommunale à la création d'une filière de la pierre locale (cf. fiche-action n°13), notamment via la futur commission Economie-Emploi-Formation qu'elle a proposé de créer au sein du GREOVA (cf. fiche-action n°39).

De son côté, le nouveau Centre d'Interprétation de la Pierre (CIP), récemment inauguré à Sprimont (en 2018), sur le site des Carrières de Sprimont à l'emplacement de l'ancien Musée de la pierre, ambitionne de créer une formation locale aux métiers la pierre, en partenariat avec le Forem et la promotion sociale Ourthe-Amblève. Déjà partenaire du CIP via le programme d'actions de promotion des métiers de la pierre qui subventionne le projet de mur géologique (cf. fiche-action n°14), la commune, via l'ADL, souhaiterait élargir ce partenariat et participer à la réflexion sur la création de cette formation aux métiers de la pierre, qui serait l'une des actions phares de la futur filière.

L'idéal serait pouvoir cibler les jeunes toujours scolarisés, et pas seulement les demandeurs d'emploi, en valorisant les métiers de la pierre comme étant des métiers qui recrutent et des métiers caractéristiques du territoire, valorisés et valorisant via les savoir-faire historiques qui y sont attachés.

La mise en place d'une telle formation nécessite d'impliquer les carriers afin qu'ils définissent clairement leurs attentes et leurs besoins, y compris en termes de compétences techniques ; d'associer un organisme de formation avec des formateurs professionnels compétents ; et surtout – vu la situation critique du métier – de

trouver des candidats à ces formations et à ces métiers reconnus comme pénibles.

Un travail de promotion devrait donc idéalement être entamés, d'une part via des animations ou des évènements, mais également via des outils de communication adaptés à la cible (vidéo, site internet, page Facebook, etc.) et en lien avec des entreprises dynamiques. Le secteur de la construction pourrait ainsi également être associé.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Former des jeunes et des demandeurs d'emploi à acquérir des savoir-faire suffisants pour leur permettre de postuler aux métiers actuellement en pénurie dans les carrières et entreprises locales du secteur de la pierre.

Créer ainsi un certain nombre d'emplois locaux non délocalisables.

Favoriser la croissance des entreprises locales du secteur de la pierre ; contribuer ainsi au développement de la filière de la pierre.

Promouvoir et valoriser les métiers de la pierre, notamment auprès des jeunes, comme des métiers valorisants, constitutifs de l'identité du territoire.

INDICATEURS :

- nombre de partenaires associés ;
- nombre de participations à des réunions ;
- nombre d'heures de formation proposées ;
- nombre de participants à la formation ;
- type de partenariat

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Public concerné

Les jeunes et les demandeurs d'emploi susceptibles d'être intéressés par ce type d'emplois pénibles, laborieux, mais au grand air et non délocalisables, permettant d'acquérir un véritable « savoir-faire » à la fois traditionnel et innovant.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Porteur du projet

La commune de Sprimont et son Centre d'interprétation de la Pierre (CIP), en partenariat avec Sprimont Blue et le Forem notamment, sont au départ porteur d'un projet de création d'une formation aux métiers de la pierre au sein du CIP. Le projet peut très bien rester à cette échelle et être développé en partenariat avec d'autres partenaires et d'autres communes, comme la Commune de Comblain, l'ADL, la Maison de l'Emploi, etc. Mais le projet pourrait également être repris à une échelle supracommunale par le GREOVA et, le cas échéant, la future Commission « Economie-Emploi-Formation ». Les deux options sont pertinentes.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Rôle de l'ADL

L'ADL sera partenaire du projet si la commune de Sprimont et/ou le GREOVA s'ouvre(nt) à cette opportunité. En tout cas, l'ADL a proposé au Centre d'interprétation de la Pierre, lors du dernier comité d'accompagnement

de la subvention pour les actions de promotion de la pierre (cf. fiche-action n°14) que soit organisée une réunion à l'automne 2019 pour discuter d'un partenariat possible entre les deux communes et les carrières de leur territoire respectif pour l'organisation de cette formation et le développement d'une filière locale de la pierre (cf. fiche-action n°13).

L'ADL se propose de contribuer à la création du partenariat local et d'être le relais des entreprises du secteur de la pierre sur le territoire de Comblain-au-Pont.

L'ADL proposera enfin de participer à l'élaboration d'un plan de promotion et contribuera à la diffusion des différents supports réalisés.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Partenaires publics :

- les communes du GREOVA : pourrait soutenir le projet via le GREOVA et la future commission Economie-Emploi-Formation (cf. fiche-action n°39), mais également faire appel aux stagiaires en formation pour des chantiers publics futurs.
- les cellules Emploi d'Aywaille et Sprimont : seraient partenaires pour promouvoir localement la formation, notamment via le site www.ova-emploi-formation.be (la cellule emploi de Sprimont serait même certainement co-porteuse du projet)
- la Maison de l'Emploi de Comblain-au-Pont – Esneux - Hamoir : serait partenaire pour promouvoir localement la formation.
- le FOREM : pourrait subventionner (via son appel à projets), reconnaître puis promouvoir la formation via le Carrefour-Emploi-Formation et conseiller la formation à des demandeurs d'emploi
- l'IFAPME : pourrait être partie prenante en tant qu'organisme de formation comme à Soignies
- la Promotion sociale Ourthe-Amblève : pourrait être partie prenante en tant qu'organisme de formation
- le Pôle de la Pierre à Soignies : pourrait partager son expérience et son savoir-faire et envisager une décentralisation à Sprimont
- Le Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu » : pourrait faire le relais de la formation vers le public intéressé via ses différentes activités d'information et de sensibilisation.
- Les écoles primaires et secondaires : sont des partenaires à associer pour des animations de sensibilisation. En outre, les filières d'enseignement techniques et professionnelles pourraient également contribuer au moins à une pré-formation des élèves.

Partenaires privés :

- les carrières locales : ce sont les premiers partenaires, celles pour qui la formation est organisée. Il est indispensable qu'elles soient parties prenantes et contribuent à l'organisation de la formation en définissant leurs besoins en termes de savoir-faire.
- les autres entreprises du secteur de la pierre : pourraient être partenaires pour accueillir des stagiaires, proposer une diversification de la formation, renforcer la filière, etc.
- Secteur de la construction : par exemple l'entreprise Eloy qui vient de racheter la carrière Thomas à Poulseur pourrait également avoir un intérêt à former des jeunes.

Partenaire associatif :

- le Centre d'interprétation de la Pierre de Sprimont : porteur du projet de la formation

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Grandes étapes de réalisation prévues

Automne 2019 : réunion avec la commune de Sprimont et le Centre d'Interprétation de la Pierre (CIP) de Sprimont pour envisager un partenariat entre les deux communes et les rôles de chacun.

2020 : en fonction de cette réunion et du futur programme d'actions de promotion des métiers de la pierre, l'ADL pourrait également proposer à la Maison de l'Emploi d'organiser courant 2020 un Jobday en partenariat avec les carrières locales et avec les partenaires de l'insertion socio-professionnelle.

L'année 2020 pourrait être consacrée à l'organisation de la formation

La formation pourrait quant à elle être lancée dès 2021 (à confirmer).

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Coûts estimé et mode de financement

Pas de coûts estimés à ce stade.

Au niveau du mode de financement, outre la prise en charge de certaines actions par des partenaires sur base de leurs missions habituelles (Forem, Maison de l'Emploi, IFAPME, Promotion sociale, etc.), le projet pourrait certainement faire l'objet d'une candidature à un futur appel à projets du FOREM et/ou à un futur appel à projets dans le cadre de la prochaine programme 2021-2027 du FSE+ (cf. fiche-action n°41).

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)